



Le Chesnay-Rocquencourt, le 13 juin 2023

MAIRIE DU CHESNAY-ROCDQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCDQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE FAUSSES REPOSES
DU 12 JUIN 2023 À 20H

PRÉSENTS :

- M Anzieu Renaud
- Mme Alquier Nicole (opposition)
- Mme Chevrier Marie-Claude (élue référente)
- Mr Cousin Bruno
- M Delepierre Richard (maire du Chesnay-Rocquencourt)
- M Giraudel Olivier (VP)
- Mme Jourdan Marion (secrétaire de séance)
- M Legrand Alain-Gabriel
- M Konsdorff Christophe (adjoint au maire à la transition numérique et à la démocratie locale)
- M Tabary Fabrice (opposition)

EXCUSÉ(E)S :

- Mme Bouteloup Pascualina
- Mme Brechat Patricia
- M Hauteja Frédéric
- M Manchon Olivier
- Mme Perrier Marie-Bénédicte

ABSENT(E)S :

- M Chomier Gérard

Merci à Mme Jourdan notre secrétaire de séance.

Début de séance 20h - Fin de séance 21h30. Club house de la piscine.

Ordre du jour

1. Présentation des membres du conseil	✓
1. Aménagement de l'avenue CDG : Etablissement de critères de choix entre les 3 aménagements dont les plans détaillés nous seront proposés fin juin	✓
3. Point sur les travaux de la commission voirie-espaces verts	✓
4. Bancs	✓
5. Questions diverses et suivi des actions	✓

I. Les points de l'ordre du jour

1. Présentation des membres du conseil

2. Aménagement de l'avenue CDG : établissement de critères de choix entre les 3 aménagements dont les plans détaillés nous seront proposés fin juin

- Pourquoi ce sujet pour le CDQ Fausses Reposes ?

Carrefour de l'Europe

Artère reliant le quartier au collège, au centre commercial...

Réflexion utilisable pour d'autres aménagements : rue de Louveciennes, rue de Glatigny...

Importance pour établir une continuité du réseau cyclable

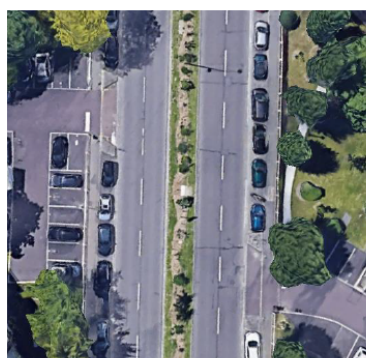
...

- Calendrier

Date	Actions
Mai 2023	- Partage avec <u>les élus</u> des résultats du test avenue Charles de Gaulle et des scénarios à l'étude - Partage avec <u>les Conseils de Quartiers et le Conseil principal de Parly 2</u> des résultats du test avenue Charles de Gaulle et des principes à l'étude
Juin 2023	Avant les congés d'été, envoi aux élus et aux CDQ des plans des 3 principes pour remarques / suggestions
Sept. / Oct. 2023	Début 09 : Retours des élus et CDQ à la commune Analyse multi-critères et choix du principe enrichi des retours élus / CDQ Octobre : Conseil Municipal pour officialisation
Oct. / Nov. 2023	Finalisation des plans détaillés et chiffrages
Déc. 2023 / Janv. 2024	Constitution et remise du dossier de subvention Région et au Département
Mars / Juin 2024	Décisions Région et Département
Été 2024	Mise en œuvre

- Les 3 principes d'aménagement

Configuration actuelle



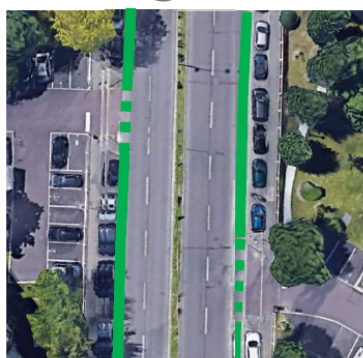
- La chaussée s'organise avec des stationnements des deux côtés de la voie et deux voies de circulation de 3,50m de large
- Le terre-plein central végétalisé est de 4,00m de large

1.



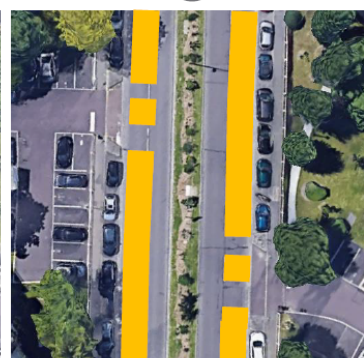
- L'itinéraire cyclable est installé en lieu et place du stationnement existant
- Celui-ci est reporté sur l'espace circulé actuel et élargi à 2,50m
- La voie unique de circulation restante est de 4,50m de large permettant de doubler à vitesse modérée un véhicule à l'arrêt
- Les entrées/sorties de résidences sont inchangées
- Le terre-plein central est inchangé

2.



- L'itinéraire cyclable est installé sur la chaussée. Il intègre une distance de sécurité vis-à-vis des véhicules stationnés
- Le stationnement est inchangé
- Les 2 voies de circulation sont maintenues et leur largeur réduite à 2x3m
- Les entrées/sorties de résidence sont inchangées
- Le terre-plein central est rétréci à 1,8m de large au lieu de 4,00m et, à certains endroits pourrait disparaître

3.



- La voie de droite passe en voie dédiée aux bus et aux vélos et interdite aux autres circulations (sauf secours). Elle est large pour permettre aux bus de doubler les vélos en sécurité
- La voie de gauche passe à 3m de large, suffisante pour les VL
- Le stationnement n'est pas modifié
- Les entrées/sorties de résidence sont inchangées
- Le terre-plein central est inchangé

- Quels critères?
 - Se mettre à la place des différents utilisateurs : piétons, cyclistes, automobilistes, utilisateurs de transports en commun...
 - Domaines à considérer : sécurité, efficacité ou fluidité de l'axe de transit, environnement, budget...
 - ...

Les résultats du tour de table

Les conseillers :

- Ne pas pénaliser la circulation des bus
- Mixer les 3 aménagements et voir pour l'aménagement des ronds-points
- Priorité à la sécurité des piétons et des cyclistes
- Sécurisation des piétons, cohabitation vélo et bus
- Veiller au passage des véhicules d'urgence, mettre la voie de vélo à droite et élargir les 2 voies
- Différencier le traitement du sens de montée et de descente pour apporter plus de sécurité aux cyclistes, diminuer le nombre de voitures
- Sécurité pour les piétons (faire descendre les vélos des trottoirs), préserver le terre-plein central (environnement, esthétique), offrir une continuité dans le réseau cyclable

Le public :

- Priorité piétons, trottoirs impraticables
- Sécurité pour les collégiens se rendant à Charles Péguy

Les sensibilités sont différentes mais tous s'accordent sur la nécessité du civisme, de respect des autres usagers, du code de la route et d'un changement d'habitudes.

Les plans détaillés permettront de mieux visualiser les nouveaux espaces (largeur affective des voies), traitement des carrefours et les différents tronçons de l'avenue.

3. Point sur les travaux de la commission voirie-espaces verts

Le bureau du CDQ a créé une commission voirie-espace verts et a confié cette mission à M. Renaud Anzieu, l'initiateur. Les membres actuels sont : Renaud Anzieu, Nicole Alquier, Marie-Claude Chevrier, Bruno Cousin et Frédéric Hauteja. Si d'autres conseillers souhaitent rejoindre ce groupe de travail, ils seront les bienvenus.

Commission Voirie et Espaces verts



5 membres, 2 réunions,
6 visites terrains,
1 rencontre avec élu voirie

4 sujets identifiés

- aire de jeux de la Fosse aux loups
- carrefour Glatigny, Molière, Corneille
- zone 30 du quartier
- aménagement autour du Chaudron



Visite de la Forêt de Fausses Reposes avec l'ONF le 12 juin 2023 très instructive, à relayer dans le Mensuel pour mieux comprendre leurs objectifs et leurs contraintes et informer les nombreux usagers de la forêt.

4. Les bancs

Quelques bancs sont disponibles. Les endroits à privilégier : rues où il n'y en pas et sur des trajets fréquentés par les personnes âgées pour leurs déplacements quotidiens leur permettant une pause.

Endroits suggérés :

Rue de Louveciennes : à la place de l'ancien arrêt de bus ou à mi-chemin entre l'avenue de la Bretèche et le U express.

Avenue de Bellevue pour la montée à St Antoine.

5. Questions diverses et suivi des actions

- Compost : le sujet n'a pas avancé, les outils existent et il appartient aux copropriétés ou aux particuliers de s'en occuper. 2 initiatives au carré Chèvreloup et rue Audiger (à visiter).
- Végétation débordante gênante pour les piétons sur les trottoirs les obligeant à descendre sur la chaussée ou supprimant toute visibilité aux automobilistes au sortir des résidences ou parking ou obligeant les cyclistes à faire un écart. Rue de la Résistance, avenue de la Bretèche, rue des Sports.
- Distribution du mensuel tardive en mai et juin (le 10 du mois) : en mai, un loupé technique a nécessité un retraitage ; pour juin, signalement fait au service communication.
- Demande d'installation d'une caméra rue de la Bourboule. Cette requête a déjà été formulée lors du dernier conseil de quartier en mars pour une mise en place au coin de la rue Psichiari. A cette date, il n'y avait pas de caméras mobiles ou fixes disponible. A ce jour, cela serait envisageable.

Le tableau de suivi est joint à ce compte-rendu. Parmi les réalisations, une 2ème boîte à livres, demandée lors du CDQ de mai 2022 a été installée au niveau de l'arrêt de bus Martin Luther King direction rue Ste Claire.



Prochain conseil de quartier : le lundi 23 octobre à 20h au club-house piscine.

Dans l'attente et pour rappel, vos questions et suggestions peuvent adressées à CDQFAUSSESREPOSES@lechesnay-rocquencourt.fr

Le Président du Conseil de Quartier de Fausses Reposes